

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE

Stéphanie Truchon ☎ 02 40 20 36 66

FFB 44 Lucie Mansion

☎ 02 40 20 23 00

FFB 49 Marie Bauchart

☎ 02 41 24 14 70

FFB 53 Véronique Picrouillère

☎ 02 43 59 21 21

FFB 85 Lucie Graton

☎ 02 51 07 06 50

Objectifs

Vérifier que les connaissances théoriques de la personne en matière de conduite de P.E.M.P. sont conformes à la Recommandation R386 de la CNAMTS.

S'assurer que les connaissances théoriques sont effectivement mises en pratique sur le poste

de travail, notamment en ce qui concerne le respect des règles de sécurité.

Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES).

Programme

Respecter ses limites de compétence :

Pré-requis pour la conduite en sécurité

Statistiques sur les accidents du travail et responsabilité pénale

Dispositions du Code du Travail

Acteurs de la prévention

Devoirs et responsabilités

Recommandations R386 de la CNAMTS

Type de P.E.M.P.

Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique :

Connaître et identifier les risques

Sensibilisation au risque alcoolique

Rappel du Code de la Route

Signalisation et balisage

Plan de circulation interne

Gestes de commandement

Equipements de Protection Individuel (E.P.I.)

Rappel des règles de sécurité

Effectuer les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées :

Découverte détaillée des P.E.M.P.

Documents réglementaires obligatoires

Vérifications et entretien de 1er niveau

Fonctionnement hydraulique

Témoins lumineux

Contrôle visuel lors de la prise de poste

Fonctionnement des dispositifs de sécurité

Carnet de bord

Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées :

Vérifier l'adéquation entre le travail à effectuer et les caractéristiques de la P.E.M.P.

Mettre en oeuvre la P.E.M.P. pour effectuer les tâches à des emplacements de travail variés :

Prise de poste de la P.E.M.P.

Déplacement de la P.E.M.P.

Déterminer le meilleur emplacement pour la P.E.M.P. et la positionner

Stabilisation de la P.E.M.P.

Pratique des fonctions d'élévation depuis le poste haut et le poste bas

Fin de poste

L'obtention d'un CACES 1B permet la conduite de P.E.M.P. de type 1A (sous réserve de la délivrance d'une autorisation de conduite par le Chef d'Etablissement).

L'obtention d'un CACES 3B permet la conduite de P.E.M.P. de type 3A (sous réserve de la délivrance d'une autorisation de conduite par le Chef d'Etablissement).

Durée

2,00 jour(s), 14 :00 heures

75% de formation pratique sur le matériel + 1 journée de tests de validation

Coût de la formation

490€ HT Forfait/Personne

+sieurs catégories : nous consulter

Public

Toute personne étant amenée à conduire des P.E.M.P.

Prérequis

Avoir 18 ans au minimum et présenter les aptitudes médicales nécessaires.

Savoir lire et écrire en langue française.

Etre équipé des Equipements de Protection Individuelle nécessaires (chaussures de sécurité, gants de sécurité, casque avec jugulaire, harnais et gilet réfléchissant.)

Effectif

6 participants

Ouverture d'une session à partir de 3 inscriptions.

Formateur

Un prestataire de l'IFRB

Moyens pédagogiques et supports

Formation théorique en salle et applications pratiques sur matériel

Validation de la formation :

Test théorique de contrôle de connaissances.

Examen pratique de conduite d'une P.E.M.P.